

# CONDITIONS GENERALES

## FORMATION SUPERIEURE ET PROFESSIONNELLE

Les cours sont adaptés au développement des élèves de niveau intermédiaire et supérieur, sans limite d'âge. A destination des professionnels pour leur formation continue : l'Académie est un centre professionnel / agrément de formation. Préparation aux concours internationaux ainsi qu'à l'entrée dans les conservatoires supérieurs de musique et les grandes universités. Les amateurs passionnés de haut niveau peuvent également participer au stage.

- Studios de travail : l'Académie fournit aux pianistes des studios de travail (3 heures par jour, gratuit). Des studios sont également à la disposition des autres instrumentistes et des chanteurs.

- Si vous choisissez un des professeurs ci-après, vous aurez automatiquement cours avec les deux professeurs comme suit : Vidal-Cognet / Joussemle-Manoukian.

## ARRIVEE A NICE

Chaque dimanche après-midi de 14h à 20h30 à la résidence de votre hébergement (si vous êtes hébergés par l'Académie) et chaque lundi matin de 8h30 à 12h.

Dès le lundi, à partir de 8h30, les participants doivent se rendre au bureau de l'Académie situé dans le hall d'accueil du Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice (CRR), 127 avenue de Brancolar, avec leurs récépissés d'inscription et de paiement. En cas de litige, seuls ces documents feront foi.

**Attention ! Aucun étudiant ne sera admis en stage sans avoir réglé l'intégralité du coût du stage et retiré sa carte d'étudiant.**

- La carte d'étudiant, délivrée exclusivement lorsque les frais de participation à l'Académie sont acquittés en totalité, leur permettra l'accès au stage et aux manifestations liées à l'Académie. La carte d'étudiant est obligatoire pour circuler sur tout le campus musical / Dispositif de sécurité-Plan vigipirate.

- Les étudiants arrivant en dehors des horaires prévues ci-dessous :

Dimanche de 14h à 20h30

Lundi de 8h30 à 12h

**doivent prévenir impérativement le bureau de l'Académie 72h à l'avance par mail à [registration@aien.fr](mailto:registration@aien.fr).**

## HEBERGEMENT

Facultatif

**L'Académie dispose d'un nombre limité de chambres chaque session. Il est donc conseillé aux participants de s'inscrire rapidement.**

**Résidences sécurisées**

L'hébergement se réserve par période de 7 nuits soit : arrivée le dimanche à partir de 14h et départ le dimanche suivant avant 9h.

- Est également inclus dans le forfait Hébergement : petit-déjeuner, déjeuner, snacking et dîner à la cafétéria du conservatoire, carte de bus avec trajets illimités pour la ville de Nice, incluant le tramway pour l'aéroport et la gare (ticket retour).

- Chambre individuelle avec lit une place, bureau, réfrigérateur, penderie et cabine tri fonctions (douche-WC-lavabo), linge de lit et de toilettes fourni, WIFI gratuit

- Laverie (jetons à la vente)

- Badge d'accès à la résidence et clé de votre chambre : une caution pour l'hébergement vous sera demandée (de 75€ à 500€ selon la résidence choisie). La carte DE CREDIT

utilisée lors de votre inscription avec une autorisation bancaire sera nécessaire dans le cas où vous ne rendez pas le badge de la résidence et la clé de votre chambre. Sachez qu'un hébergement sans caution n'est pas possible dans notre Académie. Les chèques et le liquide ne sont pas acceptés, et aucune négociation sur place n'est possible.

- Le ménage est fait à la Résidence selon un planning. Il est recommandé d'être présent pendant le ménage (entre 2 semaines de stage par exemple).

- Les animaux ne sont pas acceptés dans la résidence.

- Vous êtes autorisés à jouer de votre instrument dans votre chambre chaque jour de 10h à 20h. Le non-respect de ce règlement pourra entraîner votre exclusion de la résidence sans remboursement aucun.

- Toute personne qui occasionnerait des dégradations de matériel serait tenue de dédommager la résidence. De même toute personne qui troublerait l'ordre public ou le repos nocturne de ses voisins serait exclue de la résidence sans remboursement aucun.

## TARIFICATION

### MASTER CLASSE

Sont inclus les frais d'inscription, l'enseignement avec le professeur (sous réserve de l'acceptation du dossier d'inscription), minimum de 4 cours de 45min sur la session, accès au studio de travail individuel (un minimum de 3h par jour), l'accompagnateur pour les non-pianistes (2h par session), participation au concert d'étudiants déterminé par le professeur, possibilité d'assister à tous les cours avec l'accord du professeur, accès gratuit à tous les concerts du festival, dîner de fin de stage avec les professeurs, déjeuner au conservatoire chaque jour et un snacking offert.

### AUDITEUR AGREE (session)

Permet d'assister à tous les cours de la session choisie. Sont inclus l'accès gratuit à tous les concerts du festival et le déjeuner au conservatoire chaque jour et un snacking offert. Attention : nombre de places limité. Inscription soumise à l'accord de l'administration et des professeurs.

### FORFAIT HEBERGEMENT EN PENSION COMPLETE (semaine)

Sont inclus 7 nuitées à partir du dimanche (15h), la pension complète jusqu'au dimanche matin suivant (petit-déjeuner).  
**ACCOMPAGNATEUR MINEUR FORFAIT HEBERGEMENT EN PENSION COMPLETE (semaine)**

Sont inclus 7 nuitées à partir du dimanche (15h), la pension complète jusqu'au dimanche matin suivant (petit-déjeuner).

\* **Important : un accompagnateur, s'il souhaite assister au cours de l'élève, devra s'inscrire en temps qu'auditeur agréé.**

### REPAS Petit-déjeuner/déjeuner/dîner :

Les repas se prennent chaque jour sur place au conservatoire (sauf le dimanche, jour d'arrivée pour les hébergés).

Le déjeuner est compris dans les frais d'inscriptions pendant 6 jours, dès le 1<sup>er</sup> jour du cours (le lundi).

Le petit-déjeuner et le dîner sont inclus dans le forfait hébergement, dès votre arrivée le dimanche soir. Pour les participants non hébergés, il est possible de réserver le forfait dîner lors de votre inscription.

## INSCRIPTION

Directement en ligne sur notre site internet

<https://www.academie-internationale-ete-nice.com/>

**La date limite des inscriptions est fixée au 30 juin.**

- Toute confirmation d'inscription vous sera adressée uniquement par mail, n'oubliez pas de nous communiquer votre adresse mail (bien vérifier sa validité).

- Aucun dossier ne sera pris en considération sans un règlement préalable (montant minimum des arrhes : 190€).

- Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

- A partir du 30 juin, l'Académie ne garantit pas le choix du professeur à l'élève.

- Après le commencement du stage, il n'est plus possible de changer de professeur.

L'étudiant pourra cependant rajouter un ou plusieurs cours.

- Si le niveau du stagiaire s'avère insuffisant, le professeur pourra le requalifier en auditeur agréé. Le participant ne sera alors redevable que des frais du tarif Auditeur agréé et sera remboursé de la différence.

## REGLEMENT

Il doit impérativement accompagner l'inscription.

Modalités de paiement :

1) Je procède à mon règlement en plusieurs fois :

- versement obligatoire des arrhes (minimum 190€), immédiatement et par carte bancaire uniquement.

- le solde dès que le professeur accepte la demande d'inscription.

2) Pour la danse ou les options rajoutées postérieurement à l'inscription : Je règle la totalité de mon inscription, immédiatement et par carte bancaire uniquement. Mon dossier d'inscription est immédiatement en cours de traitement.

Important :

\* Aucune demande d'inscription ne sera enregistrée en cas d'échec du paiement.

\* Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte sans le règlement minimum des arrhes (190€).

- Formes de paiement acceptées :

1) Carte bancaire sur site sécurisé.

2) Virement bancaire : il doit mentionner, obligatoirement et uniquement, le numéro de la référence de paiement communiqué par l'Académie.

**Tout virement bancaire doit porter la mention "Sans frais pour le destinataire".**

**Attention, dans le cas où, en dépit de cette mesure, des frais bancaires seraient imputés à l'Académie Internationale d'Eté de Nice, les participants concernés seraient tenus de les rembourser à leur arrivée à Nice.**

Attention : les dossiers d'inscription avec paiement par virement ont des délais de traitement plus long.

## ANNULATION

En cas d'annulation du stage de la part d'un inscrit avant le 30 juin, l'Académie Internationale d'Eté de Nice n'accepte de rembourser que sur présentation d'un certificat médical ou d'une preuve irréfutable de l'impossibilité pour l'intéressé(e) de se rendre au stage. Dans tous les cas, les arrhes ne seront pas remboursables.

Au-delà du 30 juin, tout séjour annulé, interrompu ou abrégé du fait de l'étudiant ne pourra donner lieu à un remboursement ou report ultérieur. Les frais versés sont systématiquement conservés par l'AIEI, sauf cas de force majeure. Aucun remboursement ne sera effectué.

**Pour les options, celles-ci sont définitives au moment de l'inscription et non remboursables car l'Académie doit assurer ces options auprès de tiers.**

En outre, l'Académie se réserve le droit, en cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté ou en cas d'indisponibilité d'un ou des professeurs ou d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. Les sommes versées seront alors restituées, à l'exclusion de toute indemnité. Les stagiaires quittant le stage sans motif valable ne pourront prétendre à aucun remboursement. Ceci s'applique également à l'hébergement.

## INFORMATION IMPORTANTE

- Bien que l'Académie Internationale d'Eté de Nice ait pris toutes les garanties nécessaires en vue d'assurer ses participants sur toute la durée de la session (dans la limite du territoire français), il est recommandé de contracter une assurance pour les instruments et les effets personnels.

- **Pour les mineurs**, ils doivent être accompagnés par un parent responsable ou un tuteur légal. Sinon, la signature de l'un ou l'autre est obligatoire et une déclaration déchargeant l'Académie de toute responsabilité doit être fournie lors de l'inscription du stagiaire. Dans tous les cas de figure, l'étudiant mineur s'engage à signaler sa présence au bureau des inscriptions lors de son inscription en ligne (une attestation de la date de naissance sera demandée / pièce d'identité).

- Par son inscription à l'Académie Internationale d'Eté de Nice, l'étudiant autorise la capture de son image dans le cadre habituel de l'Académie (cours, auditions et concerts) en vue de la réalisation d'une œuvre audiovisuelle à caractère pédagogique et donne l'autorisation expresse que son image ainsi fixée soit incorporée à titre gratuit dans l'œuvre audiovisuelle susvisée en vue de sa reproduction, de sa représentation et de son exploitation par tous modes et procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports, en tous formats, dans le monde entier, intégralement ou partiellement, et ce pendant toute la durée pour laquelle ont été acquis les droits des auteurs de l'œuvre y compris tous renouvellements de ces droits. Les professeurs pourront sélectionner les meilleures vidéos de leur cours et les mettre à disposition des supports et outils de communication de l'Académie Internationale d'Eté de Nice.

## LITIGE

En cas de litige, seul le Tribunal de Grande Instance de Nice sera compétent.

- L'inscription à l'Académie Internationale d'Eté de Nice implique l'acceptation des Conditions Générales, d'avoir pris connaissance de sa Politique de confidentialité et du règlement intérieur du conservatoire.

- Si l'étudiant est hébergé par l'Académie, il accepte le règlement intérieur des résidences.

Seule la version française des présentes Conditions générales fait foi.